



CHAMPIONNAT DES COTES D'ARMOR PAR EQUIPES DAMES et MESSIEURS

DIMANCHE 11 MARS 2018 au golf de PLENEUF VAL ANDRE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne.

Critères de participation	<p>Pour les clubs : Toutes les Associations sportives du département, affiliées avec terrain</p> <ul style="list-style-type: none">• 4 joueuses par équipe Dames + 4 remplaçantes éventuelles• 6 joueurs par équipe Messieurs + 6 remplaçants éventuels <p>Licence valable pour l'année en cours et certificat médical à jour.</p>
Organisation Formule de jeu	<p>Stroke-play brut / 18 trous.</p> <p>Marques de départ : Repères Bleus pour les Dames et repères Blancs pour les Messieurs</p> <p>Le tirage des départs est fait dans l'ordre des résultats de l'année précédente avec le 1^{er} départ à 08H30.</p> <p>Les horaires de départs seront disponibles à partir du vendredi soir précédent l'épreuve.</p> <p>Ordre de jeu : Les joueu(rs)ses porté(e)s sur la fiche de composition d'équipe pourront jouer dans un ordre quelconque (défini par leur capitaine d'équipe) en se présentant aux départs prévus pour leur équipe.</p>
Classement	<p>Addition des 3 meilleurs scores par équipe Dames</p> <p>Addition des 5 meilleurs scores par équipe Messieurs.</p> <p>Départage : Comparaison de la carte non retenue, puis si besoin de la meilleure carte, puis de la seconde meilleure carte, etc.</p>
Inscription	<p>Les inscriptions se font par l'extranet au plus tard le mercredi précédent la compétition.</p> <p>Droits d'engagement: 390 Euros par club pour l'ensemble des compétitions par équipes organisées par le Comité Départemental pour l'année en cours.</p> <p>Chèque à l'ordre du Comité Départemental de Golf des Côtes d'Armor</p>
Remise des prix	<p>30 minutes environ après la fin de l'épreuve, au Club-House du Golf.</p>